





2022

*La Fondation Le Relais c'est quoi ?*

**1**

Conseil de  
Fondation formé par

**10**

bénévoles

**13**

structures  
réparties dans  
tout le canton

**155**

collaboratrices  
et collaborateurs

**>10000**

bénéficiaires, usagers, etc.

## Se loger

Recherche, maintien et  
entretien d'un logement

## Se gérer

Gestion financière et  
administrative



F O N D A T I O N  
L E R E L A I S

## S'informer

Expertise dans le  
domaine de la précarité  
et des addictions

## Travailler

Cadre de travail réel

## Réduire les risques

Préserver la santé  
et orienter

## Se former

Formations pratiques  
et théoriques

## Impulsion

Mesures socio-professionnelles par le biais de la communication visuelle

## Administration

Direction - Secrétariat - RH  
- Finances & comptabilité  
- Communication

## Asemo

Service social  
en milieu ouvert

## Majelan

Mesures d'insertion sociale et logements de transition pour familles monoparentales

## Cefil

Centre de formation



## Foyer-Relais

Lieu d'hébergement avec projet de réinsertion sociale et professionnelle

## Rel'Aids

Travailleurs sociaux hors murs

## Relais 10

Service social en milieu ouvert

## Relier

Coordination, expertise, formation et documentation dans le domaine de la précarité et des addictions

## Relais Contact

Service social en milieu ouvert

## Rel'og

Soutien et maintien au logement

## Entreprises d'insertion

Formations professionnelles qualifiantes

## Spi

Service social en milieu ouvert



FONDATION  
LE RELAIS

## *Mot de la Présidente*

En 2022, la Fondation Le Relais a connu une année riche en expériences variées, avec des moments de succès et des défis à relever, comme c'est le cas pour de nombreuses organisations parapubliques. Malgré les difficultés, il est important de souligner les réussites, même si elles sont peu visibles pour le grand public. En effet, ces réussites ont un impact significatif.

Voici quelques chiffres qui témoignent de notre engagement : un budget de plusieurs millions de francs, le soutien et l'orientation de plus d'un millier de personnes au sein de nos locaux, l'accompagnement financier et administratif de 240 personnes par nos collaborateurs-trices, 248 baux établis au nom de la Fondation pour des personnes en difficulté de logement, 184 personnes qui ont trouvé un logement à leur nom, 8 personnes ayant obtenu un CFC (Certificat fédéral de capacité) ou une AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle), 93 formations dispensées et 456 attestations de formation délivrées, etc.

Ces chiffres révèlent le travail colossal et essentiel réalisé par notre équipe à la Fondation Le Relais. Ils témoignent d'une constance et justifient les subventions obtenues. Cependant, ils ne reflètent pas suffisamment les missions fondamentales de notre Fondation ni le travail quotidien qui permet à des individus momentanément exclus du marché du travail, sans accès au logement ou même

aux relations sociales, de retrouver un sens, une utilité, du plaisir et une place dans la société.

Ces réalisations ne font malheureusement pas les gros titres des journaux, peut-être parce qu'elles sont moins sensationnelles que d'autres sujets. Il se peut aussi que le travail socio-éducatif de la Fondation ne débouche pas toujours immédiatement sur une insertion professionnelle, mais plutôt sur une reprise de rythme, un regain de confiance en soi, un lien renoué avec la famille ou les enfants, ou tout autre petit pas qui constitue les bases d'une future intégration sociale et professionnelle. Ces petits pas représentent un travail invisible.

Ce rapport d'activité vise également à mettre en lumière ce qui se cache derrière les chiffres : des hommes, des femmes et des enfants, dans l'ombre, qui ont besoin d'un accompagnement temporaire ou plus durable afin de mobiliser leurs propres ressources pour poursuivre une formation, prendre rendez-vous avec un médecin traitant, oser faire une demande d'aide sociale, apprendre à gérer les tâches administratives du quotidien, tenter une nouvelle demande de logement en laissant derrière eux les nombreux refus précédents dus à des dossiers peu attractifs, et bien d'autres étapes significatives.

Nous ne pouvons évidemment pas terminer notre regard sur 2022 sans remercier **Mme Sarah BenKhettab**, qui a choisi, dans le courant de l'année, de réorienter sa carrière professionnelle. Directrice depuis 6 ans, elle fut, pour la Fondation Le Relais, une grande chance. Elle a accompli avec succès la fusion de la Fondation Apollo, qui, désormais appelée Rel'og, a réussi son intégration au sein de la Fondation Le Relais.

Elle a également amorcé un virage majeur par des négociations avec le Département général de l'enfance et de la jeunesse qui aboutiront sur un **projet innovant pour 2023**, mêlant suivi éducatif, logement et formation par l'intermédiaire d'une équipe sociale mobile, d'ateliers comme outil dans la création de lien et de confiance en soi et par des synergies avec les autres structures de la Fondation, qui offre des mesures variées et complémentaires.

Enfin, par ses compétences de négociation, elle a maintenu et développé des prestations utiles à la population vaudoise. Nous profitons de ce rapport annuel pour la remercier chaleureusement.

Qui dit départ, dit arrivée et la Fondation Le Relais est très heureuse d'accueillir comme nouveau directeur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 **M. Cédric Fazan**, ancien collaborateur de la Fondation, puis directeur de AACTS à Vevey et du Tremplin à Fribourg. Son expérience conjugée du terrain et des postes à responsabilités

permettra certainement au Relais de poursuivre son développement au service des personnes les plus précarisées.

Nous profitons également pour remercier toute l'équipe du Relais pour son travail, et tout particulièrement pendant la vacance à la direction. L'équipe de direction, notamment **Gaétan Nanchen**, directeur adjoint, a assuré la transition à la grande satisfaction de tous dans un contexte difficile. Le Conseil de Fondation en est très reconnaissant.



CLAUDINE WYSSA  
PRÉSIDENTE



**248** baux à loyer, répartis entre Rel'og, ASEMO, SPI, Relais-Contact et Relais 10

**15** lits en résidentiel au Foyer-Relais, qui ont accueilli **28** résident-e-s en 2022

**15** appartements de transition pour le projet Montoie,

qui ont vu transité **25** familles monoparentales en 2022

**209** personnes qui ont trouvé un bail à leur nom grâce à Rel'og, à la MIS Logement et à Montoie.





FONDATION  
LE RELAIS

## Se loger

Nathalie\* est orientée auprès du Relais-Contact par Rel'og en mars 2021 car elle et ses 3 enfants vont être expulsés du logement qu'ils occupent. Hormis l'accompagnement que le service peut proposer quant au soutien à la recherche d'un nouveau logement, toute une dimension d'accompagnement éducatif semble être indiquée dans cette situation. Nathalie\* sera donc soutenue sur le plan administratif et dès l'entrée de la famille dans le nouvel appartement, un suivi spécifique à raison d'un rendez-vous par semaine aura lieu au domicile dans un premier temps.

Un planning est établi avec Nathalie\* afin de lui proposer un cadre auquel se référer concernant l'entretien de son ménage. Par ailleurs, une sensibilisation en lien avec le savoir-être lui est apportée afin qu'elle puisse entretenir des rapports cordiaux avec son voisinage.

Malgré cet accompagnement soutenu, des rapports de conflits s'installent rapidement entre elle et une partie des locataires entraînant une mise en demeure de la part de la gérance.

Sa situation se détériore également sur le plan administratif, Madame ne sollicitant l'équipe que pour une partie de ses courriers et ne donnant pas suite à d'autres.

Cette situation de crise a permis de repositionner l'action du Relais-Contact. En accord avec elle, un signalement à la Justice de Paix a été effectué, afin que Madame soit soulagée de la part administrative lui permettant ainsi de se concentrer sur la partie logement ainsi que sur les aspects éducatifs demandés par la DGEJ.

L'équipe du Relais-Contact a ainsi proposé un nouveau lieu de vie, sans voisins immédiats, à cette famille avec comme condition un accompagnement régulier centré sur l'entretien de l'appartement et des rapports avec l'environnement. Nathalie\* s'est montrée participative et motivée à ce que sa situation se stabilise pour le bien de toutes les personnes concernées.

*\* Prénom d'emprunt*



FONDATION  
LE RELAIS

## Se loger



2022, Maxime\* demande un nouveau rendez-vous avec Rel'og : depuis 2017 déjà, il loge dans un bail au nom de la Fondation. Il vient d'obtenir un contrat fixe et souhaite que la Fondation demande à la régie un transfert de bail en son nom. L'équipe de Rel'og se réjouit de cette situation et s'engage auprès de la gérance. Quelques semaines plus tard, elle donne un retour positif en raison de son respect et de son comportement avec le voisinage dans l'immeuble, le transfert de bail se fera en 2023.

Quelques lignes pour évoquer un succès, qui cache un travail et un engagement soutenu de plusieurs années. Maxime avait pris contact avec Apollo en 2016. Au bénéfice d'un permis B de réfugié érythréen, il ne parvenait pas à trouver un logement autre qu'un foyer, ce qui ne facilitait pas son intégration. Après plusieurs mois de présences aux permanences et de candidatures

négligées, la Fondation Apollo accepte de prendre un bail à son nom. Mais les premiers mois furent difficiles : des plaintes du concierge et du voisinage pour des odeurs de cannabis aboutissent à un courrier de la gérance. Les travailleurs-euses sociaux-ales interviennent et remettent le cadre. En 2018, Maxime commence un apprentissage. En 2020, Apollo devient Rel'og et l'équipe reprend le lien avec Maxime pour étudier les possibilités de transférer son bail. Il a terminé sa formation avec succès, a fait plusieurs CDD mais aucun contrat fixe. Un passage de bail est donc impossible dans l'immédiat.

Dans l'attente d'un contrat fixe, Maxime continue de payer directement l'appartement. Ces dernières années, avec le soutien des équipes, il a appris à gérer son budget et faire des versements chaque mois. L'appartement est bien entretenu et la consommation de cannabis, toujours présente, est effectuée uniquement en extérieur. Toutes les conditions sont présentes, ne manque plus que le contrat fixe qui tombera quelques semaines plus tard.

*\* Prénom d'emprunt*



*Se gérer*



FONDATION  
LE RELAIS

*Se gérer*

**240** personnes accompagnées dans la gestion administrative par  
l'Asemo, Relais 10, Relais Contact et le SPI

**5'200'000** de francs gérés par la Fondation pour ces bénéficiaires

**21'514** heures de conseils données

**41** personnes accompagnées dans le rétablissement du lien social par *Reflets* et *TerraTempo*





FONDATION  
LE RELAIS

*Se gérer*



Nicolas\* a débuté la mesure TerraTempo depuis plus de 3 mois. Il vient deux jours complets et trois demis journées par semaine. Cette période de réinsertion suit une incarcération de trois ans.

La précarité de l'environnement social ordinaire qu'induit le milieu carcéral ainsi que la perte quasi-totale des acquis matériels (logement, travail, activités communautaires, etc.) impliquent nécessairement un retour dans la société de manière graduelle, entouré de personnes bienveillantes.

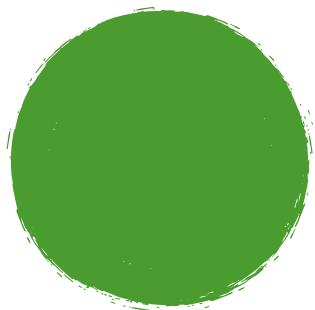
L'environnement que propose TerraTempo répond à aux attentes et aux besoins de Nicolas. L'équipe l'accompagne dans la remise en place d'un écosystème personnel sain.

TerraTempo propose également une salle informatique, où Nicolas a la liberté de pouvoir s'occuper de son administratif. Les activités extérieures, que ce soit au jardin ou avec les ruches, favorisent les interactions de groupe.

Des bilans réguliers sont réalisés afin d'évaluer les objectifs initiaux, de les discuter et de les mettre à jour.

Après quelques mois, Nicolas entrevoit avec optimisme son retour à une autonomie totale.

*\* Prénom d'emprunt*



FONDATION  
LE RELAIS

*Se gérer*

En 2022, le Foyer Relais a connu un très beau départ, celui de Pierre\* qui, durant son séjour au Foyer, a pu décrocher un contrat d'apprentissage, d'abord grâce aux Entreprises d'Insertion du Relais puis dans une entreprise du 1<sup>er</sup> marché. Participant, puis apprenti à l'atelier peinture des Entreprises d'Insertion c'est lors de travaux effectués dans le Foyer qu'une entreprise de peinture est intervenue.

En effet, la dégradation d'une chambre par un autre résident souffrant d'un trouble en santé mentale a mis sur son chemin sa future entreprise formatrice. Ainsi, des contacts ont pu être directement créés. Pierre\* termine aujourd'hui son AFP puis entrera en CFC en 2023.

Durant son séjour, et avec le soutien de l'équipe du Foyer Relais, il a pu prendre en main son administratif et il est, aujourd'hui, autonome à 100%. Son employeur, très satisfait de lui, lui a même proposé un salaire bien supérieur à celui d'un apprenti afin qu'il puisse sortir de l'aide sociale.

Il habite un studio à Morges et rend parfois visite à l'équipe du Foyer Relais le week-end. Il est en route pour de beaux projets et encourage les nouveaux résidents à persévérer dans leurs parcours. Son histoire est devenue un modèle à suivre pour beaucoup.

*\* Prénom d'emprunt*





*Travailler*



FONDATION  
LE RELAIS

*Travailler*

7

personnes ont mis en place un projet professionnel  
dans le cadre de la *MIS Elan*



85

personnes en mesures dans nos ateliers en 2022  
aux *Entreprises d'Insertion*





FONDATION  
LE RELAIS

Travailler



Les Entreprises d'insertion accueillent régulièrement des requêtes de sortants.es de prison en demande de travail d'emploi externe (TEX).

La mesure d'insertion professionnelle offre ainsi un espace intermédiaire, un trait d'union entre le «dedans» et le «dehors».

Un lieu dans lequel oscillent des lignes de tension entre contrôle, préoccupation de la récidive et accompagnement socioprofessionnel. Ce partenariat obligé et pourtant nécessaire qui rend compte d'un maillage complexe permet de s'assurer que l'ensemble des travailleurs sociaux déploie un suivi répondant au mieux aux besoins et attentes de Philippe\*. Et cela dans le souci constant d'une volonté de concertation et de collaboration.

En quoi le parcours d'insertion de Philippe\* relève d'un pari ? Les besoins spécifiques de Philippe\* étaient pléthores : précarité sociale, longue période hors du marché de l'emploi, vide du CV difficilement explicable, multiplicité des acteurs. Ainsi, après une mesure de six mois d'entraînement au travail au sein de notre atelier de menuiserie, Philippe\* a pu reprendre un rythme, l'évaluer, effectuer des travaux de clients accompagnés par les MSP. Très régulièrement, Philippe a été reçu lors d'entretiens motivationnels tenus par la CIP. Il a pu ainsi exprimer ses craintes, définir sa stratégie d'insertion et être soutenu dans ses postulations. Il a souvent été question d'explicitier les différents cadres d'intervention de ce complexe maillage.

En parallèle, et en amont de la fin de sa peine, il a pu être orienté chez les collègues de Rel'og à Renens. Ils l'ont accompagné dans ses recherches d'appartement.

A la suite d'un stage trouvé par la CIP, Philippe\* a été embauché dans une entreprise de menuiserie à 100%.

Au sein des Entreprises d'insertion, Philippe\* a pu mobiliser ses ressources afin de vivre ses étapes d'autonomisation successives et progressives.

*\* Prénom d'emprunt*



FONDATION  
LE RELAIS

Travailler

En 2022, le programme Elan a reçu Marc\*, qui est venu avec un projet de travailler comme peintre en bâtiment.

L'exploration d'autres pistes professionnelles ne semblait pas du tout l'intéresser, a priori.

Pour débiter, un bilan de compétences et d'intérêts fut réalisé. Au fil des semaines,

grâce au bilan et en travaillant sur son projet professionnel, la piste de la restauration

est apparue, puisque Marc avait effectué une formation en tant qu'employé de cuisine au sein

de l'ORIF quelques années auparavant. L'équipe d'Elan a également découvert que la cuisine restait un élément essentiel

dans son équilibre personnel. En explorant son parcours, il s'est avéré que les refus successifs l'avaient découragé et

l'avaient amené à renoncer à son rêve. Sans écarter totalement



la piste de la peinture, celle de la cuisine a émergé et a pris de plus en plus d'importance. L'équipe d'Elan l'a

alors soutenu ses recherches de stage dans ce domaine. En effet, sa formation méritait

d'être prise en compte et valorisée. De plus, il semblait important de vérifier que Marc

trouvait toujours du plaisir dans la pratique de ce métier. Plusieurs stages comme aide de

cuisine ont pu avoir lieu. Ces expériences lui ont redonné goût au métier et ont permis de remettre à

jour ses connaissances. Ses compétences professionnelles lui ont permis de faire bonne impression lors d'un stage et de

décrocher un CDD au sein du restaurant.

**Félicitations à Marc pour son parcours et sa motivation.**

*\* Prénom d'emprunt*



FONDATION  
LE RELAIS

*Se former*



FONDATION  
LE RELAIS

*Se former*



34

apprenti-e-s en formation CFC ou AFP  
au sein des **Entreprises d'Insertion**

certificats ou AFP obtenus

8



93

formations dispensées au sein du **CEFIL** à

494

personnes

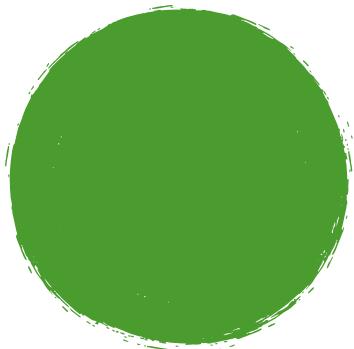


68

participant-e-s à **Insertec**

456

attestations de formation remises



FONDATION  
LE RELAIS

Se former

En 2022 nous avons accueilli Alicia\*, jeune femme de 20 ans au parcours scolaire chaotique. Depuis la fin de sa scolarité, elle est restée sans activité hormis les tâches familiales pour soutenir sa maman dont l'état de santé psychique était instable.

A son arrivée à Impulsion, l'équipe lui a proposé de débiter par la réalisation d'un projet personnel artistique afin de lui permettre de travailler sur sa confiance en elle et sur la régularité de ses présences. En parallèle, d'autres ateliers créatifs lui ont été proposés afin d'évoluer en groupe sur des projets stimulants.

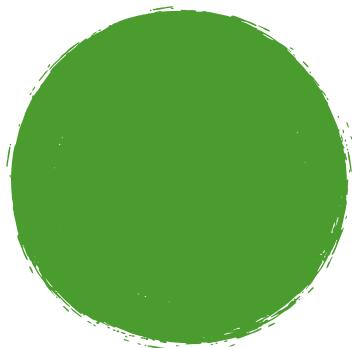
Après cette première phase, l'équipe lui a proposé d'augmenter son taux de présence et de passer aux ateliers de projet professionnel. Dans ce cadre-là, elle a pu effectuer un bilan de compétence qui a permis de mettre en avant son intérêt



pour le domaine des soins. Elle a été accompagnée dans la réalisation d'un dossier de postulation et dans la préparation aux entretiens d'embauches dans le cadre de notre atelier communication. Elle a rapidement pu effectuer des stages découvertes qui ont confirmé la piste d'un métier dans les soins. En parallèle de ces démarches, elle a participé aux ateliers de remise à niveau scolaire afin de préparer le test d'aptitude basic check. En effet, n'ayant pas de certificat de fin d'étude, ce test a permis de valider qu'un niveau de formation AFP était recommandé.

Au terme de son parcours dans la mesure Accord, elle a reçu trois réponses positives pour un apprentissage en tant qu'ASSC (assistante en soin et santé communautaire).

*\* Prénom d'emprunt*



FONDATION  
LE RELAIS

*Se former*

En 2022, le CEFIL a notamment accueilli Marion\*, qui souhaitait se consacrer à l'écriture d'un premier roman. Son activité professionnelle ne nécessitant pas de connaissances informatiques, elle s'est rapidement rendue compte de ses lacunes dans les connaissances de base, notamment en traitement de texte, ce qui compliquait son projet d'écriture. Grâce au bouche-à-oreille, elle a appris l'existence du Centre d'études et de formation intégrée du Léman, le CEFIL, qui propose gratuitement, à la faveur d'un soutien de la Ville de Lausanne, des cours collectifs en informatique pour les résidentes et les résidents lausannois.

Marion\* a particulièrement apprécié ce cours et les formatrices et formateurs du CEFIL. Elle a notamment relevé leurs compétences techniques, mais également leur capacité à gérer un groupe tout en prenant soin des individus afin que chaque participant obtienne les résultats escomptés.



Elle a trouvé un environnement paisible et à son écoute. A la suite de cette formation, Marion\* fut en mesure de se lancer dans la réalisation de son rêve : la rédaction de son premier ouvrage littéraire !

Mais son aventure avec le CEFIL ne fut pas pour autant terminée. Pour son deuxième roman, Marion\* cherchait à renforcer ses compétences afin de se diriger vers une auto-édition. Dans un cadre bienveillant et sécurisant, le CEFIL a pu lui offrir un espace d'échange afin de trouver des solutions ou des simples suggestions à ses questions, qui lui ont permis de poursuivre son projet.

*\* Prénom d'emprunt*



FONDATION  
LE RELAIS

Réduire  
les risques



FONDATION  
LE RELAIS

*Réduire les risques*

**757**

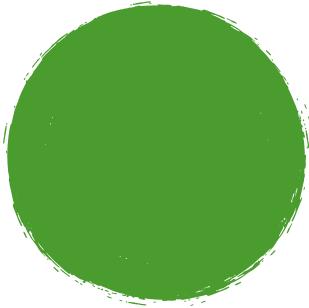
soutiens et orientations par Rel'Aids



**82**

personnes accompagnées avec une maladie virale au sein du Relais 10





FONDATION  
LE RELAIS

*Réduire les risques*

Le non-recours aux soins, la difficulté de l'accès aux droits fondamentaux et aux dispositifs d'aide des personnes en situation d'addiction est une des caractéristiques des défis rencontrés dans les accompagnements de l'équipe des travailleurs sociaux hors murs du Rel'Aids. La démarche d'orientation afin de faciliter l'accès aux soins, et la prise en considération des besoins des personnes en situation d'urgence sociale exige de s'ajuster au rythme de la personne, de prendre en considération l'imprévisibilité et les détours nécessaires pour favoriser une meilleure reconnaissance de leurs besoins.

Rosa\* appelle une travailleuse sociale du Rel'Aids. Elle est dans le bus, en panique, elle vient de fuir de son appartement lausannois où son mari a tenté de l'étrangler.

Elle a besoin de partager sa peur de se retrouver à la rue, sa colère face à un geste violent de trop et son inquiétude de ne pas savoir où aller. Commence alors pour l'équipe du Rel'Aids une longue

succession de rendez-vous permettant de l'accompagner dans ce temps critique du refus de la violence qu'elle connaît depuis toujours tout en créant les bonnes conditions dans un rôle de facilitateur et de médiation afin que sa situation soit prise en considération dans le dispositif de soins.

De l'accompagnement aux urgences médicales pour le constat, rester avec elle le temps de trouver une place dans un lieu de sécurité, après plusieurs heures, c'est à l'hôpital de Prangins que nous l'accompagnons, à 21 heures, épuisée et sans aucune affaire personnelle. Par la suite, un travail de mise en lien et de médiation se

tisse depuis l'hôpital avec les acteurs du réseau de soins et du service social. Une médiation est effectuée à la demande du couple dans la perspective du retour à domicile. Dans les situations de crise et de rupture, le **Rel'Aids est un acteur et partenaire actif** qui facilite la liaison et l'accès aux dispositifs de soins, lorsque la problématique de l'addiction est en jeu. \* Prénom d'emprunt





FONDATION  
LE RELAIS

*Réduire les risques*



Ludo\* a débuté un suivi au sein du Relais 10 en 2009. Il a alors 58 ans. Suite à un séjour en EPSM, il intègre en 2020 un appartement au nom de la Fondation.

Il s'y plaît et est très content que cet objectif se concrétise enfin. Dans les débuts, notre suivi socio-éducatif et nos passages à domicile étaient plutôt ponctuels et espacés. Petit à petit et en fonction de ses besoins, une augmentation de nos visites s'est opérée et plusieurs dispositifs ont été mis en place pour le maintien à domicile, tel que le CMS, l'aide au ménage ou encore la livraison de repas. Malgré ces démarches, les hospitalisations ainsi que les mises en danger dans le domicile se sont succédées et il n'a pas été possible d'assurer le maintien à domicile. À la suite de ces difficultés le soutien d'un psychiatre a été sollicité. Cette collaboration a abouti à un signalement à la Justice de Paix.

Ludo\* est alors en âge AVS et est resté plusieurs mois en milieu hospitalier sous PLAFa, n'ayant nulle part où aller malgré une nécessité claire d'un lieu de vie adapté à ses besoins. Les dispositifs de placement ont relaté que le dossier de Ludo n'était pas retenu auprès des EMS au vu de ses problématiques diverses (maladie virale, traitement, diagnostics, consommations). Voyant que la situation se prolongeait et devenait de plus en plus difficile à vivre pour Ludo, la direction et le Relais 10 se sont mobilisés activement pour défendre la place de Ludo au sein d'une institution. Une rencontre et un travail de réseau de proximité ont finalement été concluants pour Ludo. Depuis quelques mois, il se trouve dans un EMS où il peut bénéficier de soin et d'accompagnement journalier malgré ses problématiques. Notre suivi est toujours d'actualité assurant la gestion administrative et financière.

*\* Prénom d'emprunt*



*Sinformer*



FONDATION  
LE RELAIS

*S'informer*

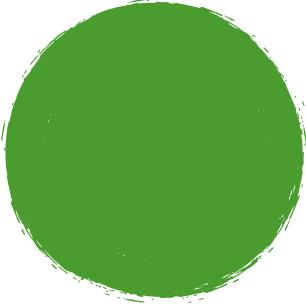
# 14'898

pages consultées sur le site [Addiction vaud](#)

# 12

plateformes d'échanges entre professionnel-le-s de  
la précarité et des addictions organisées et animées





FONDATION  
LE RELAIS

*S'informer*

Fin novembre, un homme appelle et demande s'il est bien à **Addiction Vaud**. Après l'avoir rassuré sur ce point, le collaborateur de Rel'ier lui demande en quoi il peut lui être utile. En proie à une certaine agitation, Monsieur commence son récit : il se présente comme étant un ancien toxicodépendant à l'héroïne, cela fait plus de treize années qu'il est abstinent. Il y a quelques semaines, il a traversé une période difficile, sa résilience a été mise à rude épreuve et sur proposition d'une connaissance il a accepté une consommation d'héroïne. Depuis lors il est retombé dans une consommation active et n'arrive pas à arrêter. Sa détresse est palpable à travers le combiné. Il fait une pause dans son récit, puis reprend et explique qu'il a un travail à temps plein et qu'il ne souhaite pas le perdre. Sa demande est simple et démontre son expertise et sa lucidité quant à sa situation : il souhaite pouvoir rapidement bénéficier d'un traitement agoniste opioïde

(TAO) afin que sa dépendance n'impacte pas sa sphère sociale et professionnelle. Il ne sait pas à qui s'adresser. Après avoir pris un moment pour le rassurer et le renforcer dans ses démarches, le collaborateur lui propose plusieurs solutions afin qu'il puisse le plus tôt possible accéder à un traitement.



Le plus rapide serait de contacter son médecin traitant et de voir si ce dernier peut lui faire débiter un TAO et être le prescripteur. La deuxième solution consiste à se rendre au Service de Médecine des Addiction (SMA) du CHUV - l'homme réside à Lausanne - pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge ambulatoire avec

la mise en place d'un traitement de substitution. L'homme remercie chaleureusement pour ces pistes et il est encouragé à recontacter Addiction Vaud si aucune des propositions ne fonctionnent pour lui et la conversation prend fin.

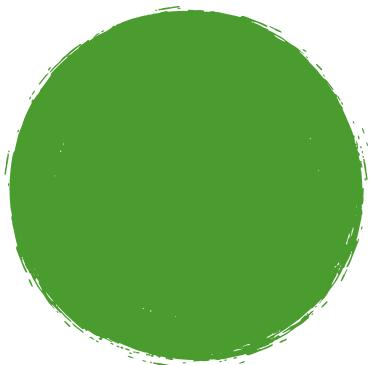


*Nouveaux  
projets*



FONDATION  
LE RELAIS

*Nouveaux  
projets*



Fin 2021, la Fondation a lancé la mesure CIEL. C'est l'acronyme de Créativité, Imagination, Expression et Lien Social. Ce programme avait pour but principal de reprendre un rythme et de développer sa confiance en soi et dans les autres au travers d'ateliers créatifs.

Durant la mesure chacun-e était invité.e à explorer et à développer ses capacités ainsi qu'à identifier et à exprimer ses besoins et ses limites. Les ateliers avaient lieu quatre après-midi par semaine dans le cadre convivial d'une maison située proche de la gare de Morges.

Cette mesure a été ouverte aux personnes bénéficiant d'une mesure de réinsertion de l'OAI.



Malheureusement, après 1 an, la mesure n'a pas obtenu les résultats escomptés et il fut décidé d'y mettre un terme. Un grand merci aux collaborateurs-trices qui se sont engagé-e-s sur ce projet.



# Finances



# FONDATION LE RELAIS

## Finances

### BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	2022	2021
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités	4 557 103,66	5 234 430,70
Créances résultant de ventes de bien et de prestations de service	2 328 299,77	2 759 955,50
Autres créances à court terme	49,35	14,35
Stocks et prestations de services non facturées	24 422,00	29 041,00
Actifs de régularisation	433 037,49	258 628,62
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>7 342 912,27</b>	<b>8 282 070,17</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations financières	541 948,38	458 327,67
Immobilisations corporelles	5 149 614,19	5 336 926,95
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>5 691 562,57</b>	<b>5 795 254,62</b>
<b>Comptes de régularisation d'actifs</b>		
Excédent de charges années antérieures	10 873,24	209 030,98
Excédent de charges de l'exercice	252 494,45	10 122,33
<b>Total des comptes de régularisation d'actifs</b>	<b>263 367,69</b>	<b>219 153,31</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>13 297 842,53</b>	<b>14 296 478,10</b>

### BILAN AU 31 DECEMBRE

PASSIF	2022	2021
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2 026 127,22	1 855 698,31
Dettes à court terme portant intérêt	89 400,00	89 400,00
Passifs de régularisation	950 750,26	1 430 674,99
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>3 066 277,48</b>	<b>3 375 773,30</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
Dettes à long terme portant intérêt	4 213 322,40	4 302 711,00
Provisions	-	54 600,00
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>4 213 322,40</b>	<b>4 357 311,00</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital de la fondation	35 000,00	35 000,00
Réserves à buts spécifiques	4 843 009,45	5 250 567,91
Résultat hors exploitation des années antérieures	-	-
Résultat hors exploitation de l'exercice	-731 497,82	-343 359,75
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 146 511,63</b>	<b>4 942 208,16</b>
<b>Comptes de régularisation de passifs</b>		
Excédent de produits années antérieures	1 135 005,93	452 155,29
Excédent de produits de l'exercice	736 725,09	1 169 030,35
<b>Total des comptes de régularisation de passifs</b>	<b>1 871 731,02</b>	<b>1 621 185,64</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>13 297 842,53</b>	<b>14 296 478,10</b>

### COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS	2022	2021
Produits nets résultant des ventes de biens et des prestations de services	7 076 193,98	6 473 679,40
Contributions et subventions	5 552 983,70	5 922 988,95
Autres produits	237 950,46	392 765,30
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>12 867 128,14</b>	<b>12 789 433,65</b>

### CHARGES FIXES

Charges de personnel	-10 317 750,40	-10 115 420,54
Frais de locaux	-3 482 497,47	-2 872 123,83
Autres charges fixes	-301 712,04	-211 844,42
<b>Excédent net des charges fixes</b>	<b>-1 234 831,77</b>	<b>-409 955,14</b>

### ENVELOPPE DE CHARGES

Charges de matières et de marchandises	-733 251,85	-682 877,02
Frais de locaux	-331 839,10	-303 207,68
Autres charges d'exploitation	-718 481,33	-852 233,04
Frais de bureau et administration	-234 593,43	-260 499,57
Charges financières	-8 989,83	-8 579,71
Amortissements et variations de provisions	-296 340,65	-476 012,62
<b>Excédent net des charges</b>	<b>-3 558 327,96</b>	<b>-2 993 364,78</b>

Subventions DGCS et autres cantons	4 042 558,60	4 152 272,80
<b>EXCEDENT DES PRODUITS ET SUBVENTIONS</b>	<b>484 230,64</b>	<b>1 158 908,02</b>

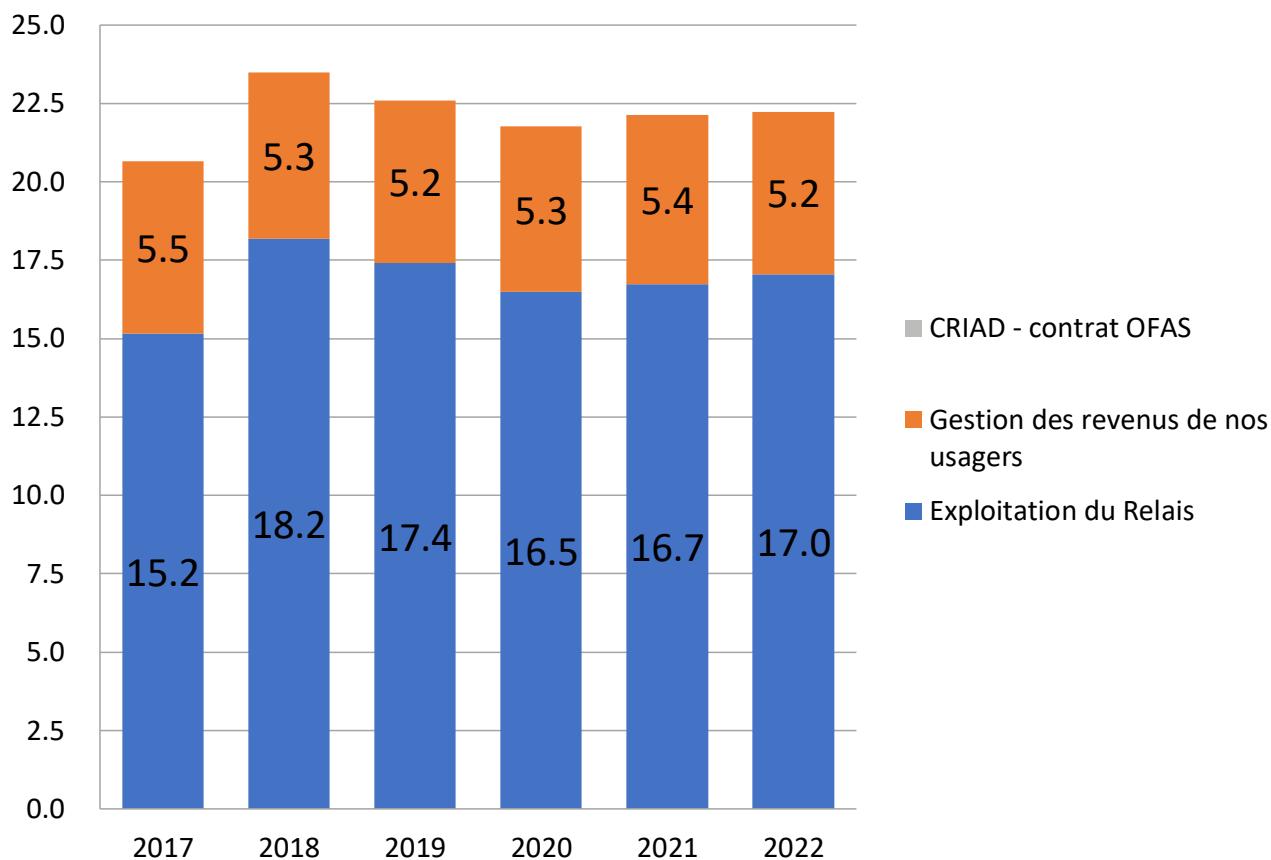
### RESULTAT HORS EXPLOITATION

Charges hors exploitation	-733 728,87	-545 806,85
Produits hors exploitation	2 231,05	202 447,10
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>	<b>-731 497,82</b>	<b>-343 359,75</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-247 267,18</b>	<b>815 548,27</b>
-------------------------------	--------------------	-------------------

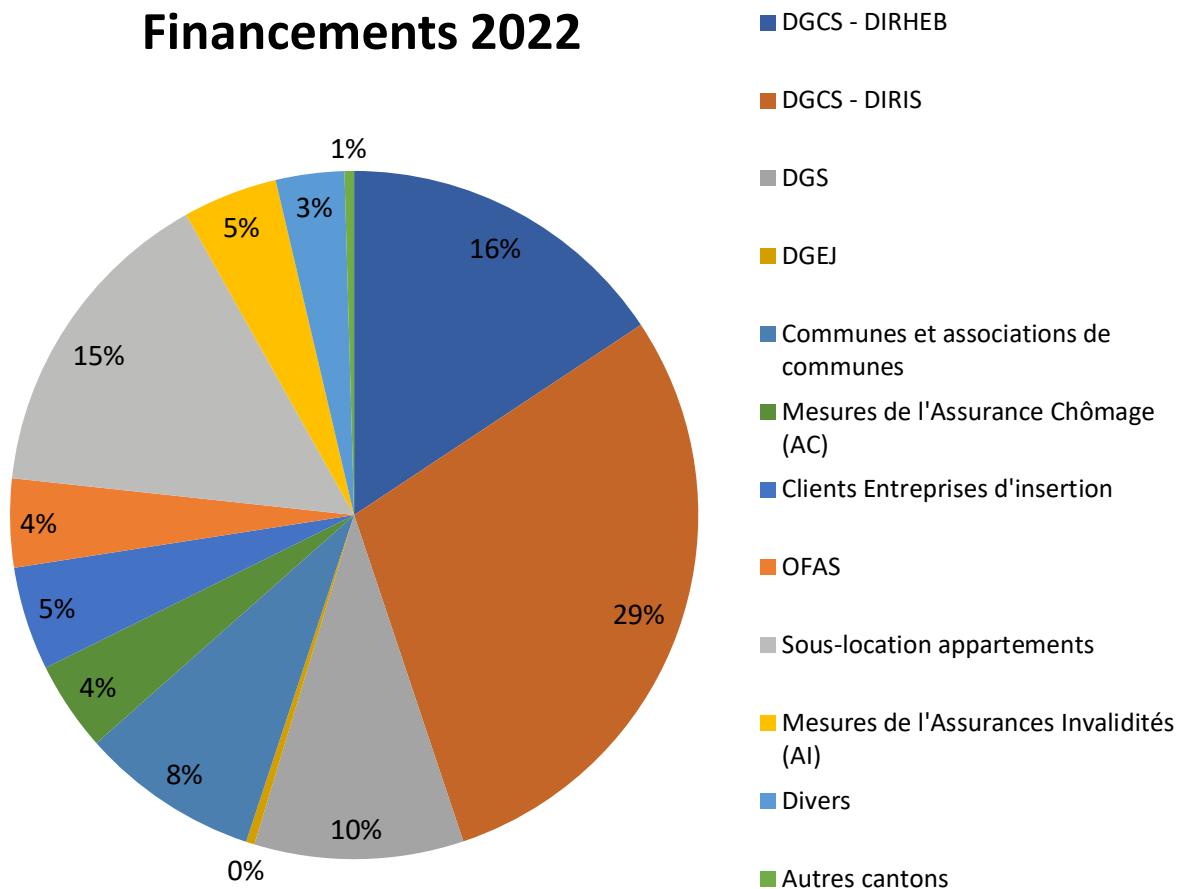


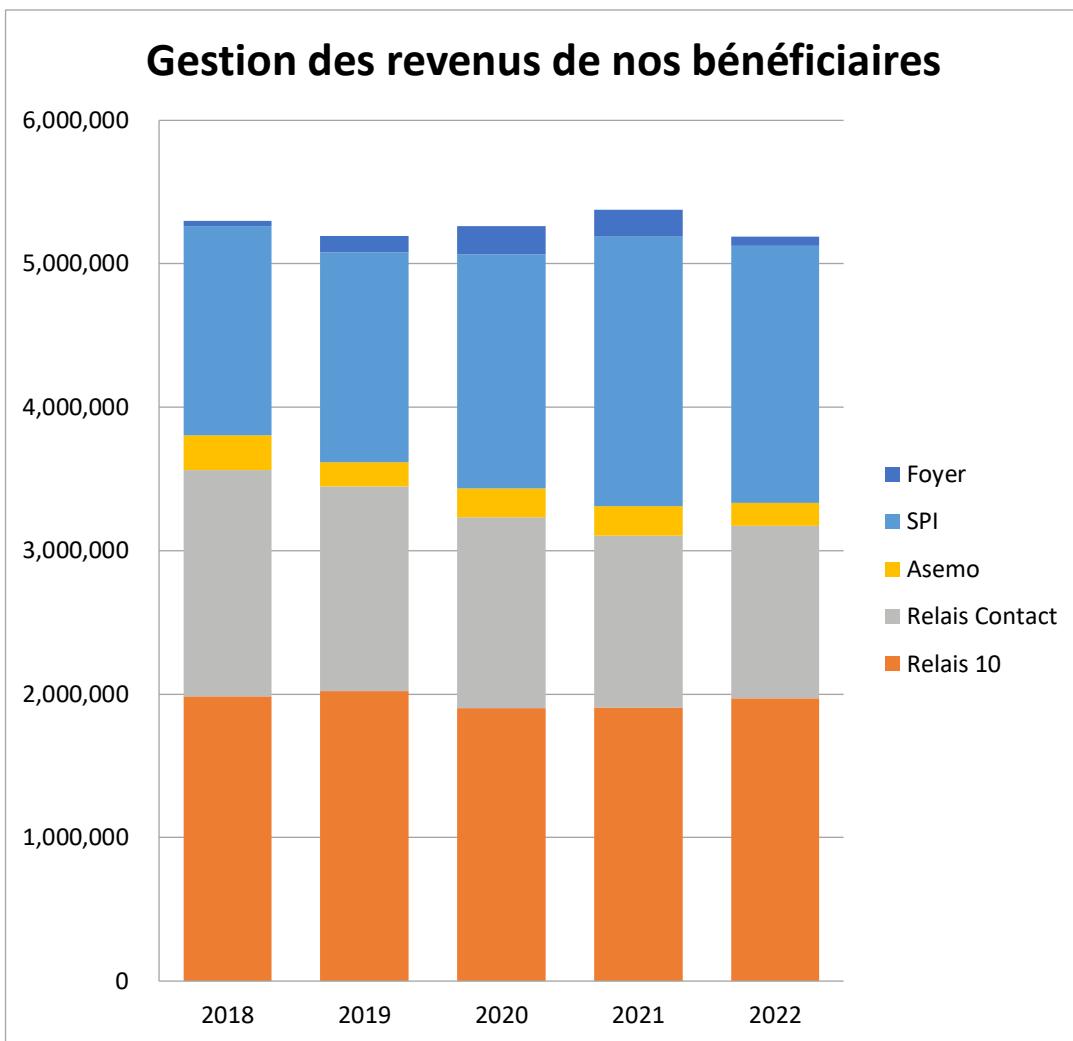
## Fondation Le Relais Masse financière sous gestion (en millions)





## Financements 2022





# Remerciements

Construire ce rapport d'activité a été un vrai plaisir car il nous a permis de vous présenter l'excellent travail réalisé par les équipes de la Fondation Le Relais que nous tenons tout particulièrement ici à remercier.

Relevons toutefois que si Le Relais est en mesure de réaliser un travail de qualité, c'est grâce à la confiance témoignée par nos financeurs ; ainsi l'occasion nous est donnée ici de les remercier.



## IMPRESSUM



Rue du Sablon 4 - 1110 Morges

Rédaction: Direction de la Fondation

Graphisme: Fanny Stehlin

Tirage: 50 exemplaires

© 2023 FONDATION LE RELAIS